

ACTE D'ENGAGEMENT

d'un marché de fourniture de cadenas pour les casiers de la patinoire Sonja-Henie de l'AccorHotels Arena passé selon une procédure librement définie en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016

OBJET DU MARCHE ET DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

Objet du Le Pouvoir adjudicateur est chargé de la gestion de l'AccorHotels Arena, dans le cadre d'une convention de délégation de service public avec la Ville de Paris, propriétaire du bâtiment et souhaite passer un marché de fourniture de cadenas pour les casiers de la patinoire Sonja-Henie de l'AccorHotels Arena (le « Marché »).

Les termes et expressions commençant par une majuscule non définis dans le présent acte d'engagement (l' « AE ») ont le sens qui leur est attribué dans le règlement de la consultation pour la passation du marché (le « Marché »).

En cas de candidature groupée, remplir un seul acte d'engagement pour le groupement. L'offre est rédigée en français.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Le candidat, après avoir pris dûment connaissance des pièces constitutives du Marché suivantes :

- Le présent acte d'engagement ;
- Le bordereau de prix unitaires ;
- Le cahier des clauses administratives particulières ;
- Le cahier des clauses techniques particulières;
- Le règlement de la consultation.

et conformément à leurs clauses et stipulations,

Le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.] ;

engage la Société sur la base de son offre

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.] ;

L'ensemble des membres du groupement s'engage, sur la base de l'offre du groupement

.....
.....
.....
.....
.....
.....

.....
.....
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.] ;

à exécuter les Prestations demandées selon les prix indiqués dans le bordereau de prix unitaires (le « BPU ») joint à l'acte d'engagement.

Répartition éventuelle des prestations : En cas de groupement conjoint, les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser :

| Désignation des membres du groupement conjoint | Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint | |
|--|--|---------------------------------|
| | Nature des Prestations | Prix hors taxes des Prestations |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Coordonnées bancaires ou postales : Sont joints au présents acte d'engagement les coordonnées du ou des (en cas de groupement conjoint) comptes bancaires ou postaux sur lesquels doivent être versés par le Pouvoir adjudicateur les sommes en paiement du prix dû pour la réalisation des Prestations.

Durée du Marché : A compter de la date de notification du Marché et pour une durée de 1 an avec possibilité de reconduction pour une année supplémentaire.

Durée de validité de l'offre : Le présent engagement lie le Signataire pour trois mois à compter de la date limite de remise des offres.

SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE CANDIDAT

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|-----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Désignation du Pouvoir adjudicateur : Société anonyme d'exploitation du Palais omnisports de Paris-Bercy, société anonyme d'économie mixte au capital de neuf cent cinquante-trois mille cent vingt-cinq euros (953 125 €), dont le siège social est sis en l'hôtel de ville de Paris, à Paris 4^e, et l'établissement principal au 8, boulevard de Bercy, à Paris 12^e, identifiée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 326 433 117.

Nom, prénom et qualité du signataire du Marché : M. Julien Collette, directeur général.

La présente offre est acceptée.

Le :

Par :

Julien Collette
Directeur général de la SAE POPB